

Arts & Saveurs d'Exception

DOSSIER EXPOSANTS
TECHNIQUE / PRATIQUE



Mode & Bijoux
Mobilier & Déco
Patrimoine & Habitat
Gastronomie
Epicerie fine



11 – 14
Nov. 2021

Centre de Congrès

Judi 11 nov.
Vendredi 12 nov.
Samedi 13 nov.
Dimanche 14 nov.

14h-19h
10h-19h
10h-19h
10h-18h



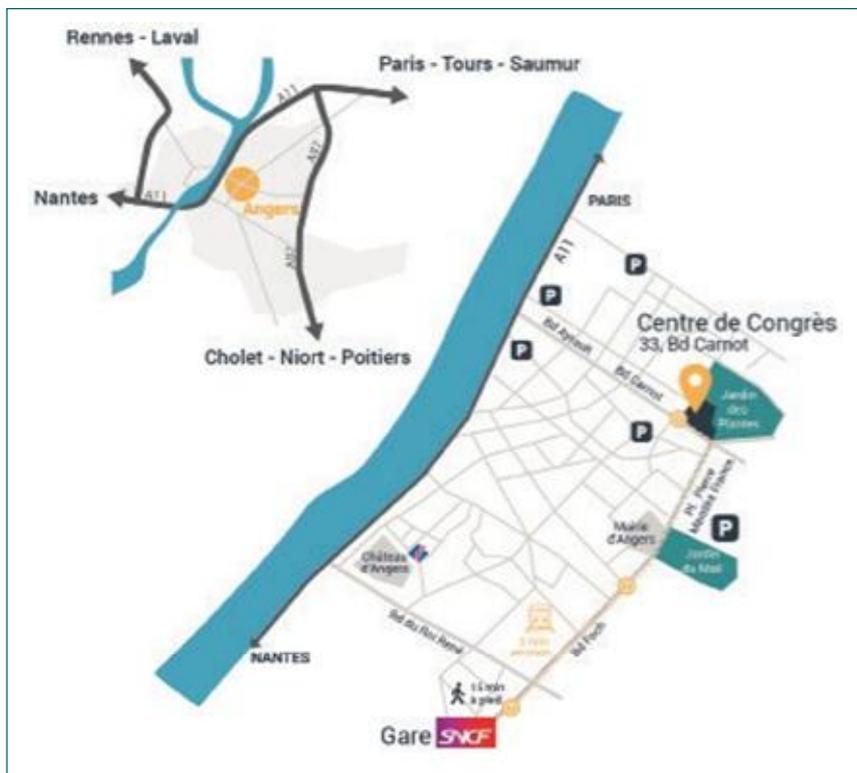
CENTRE DE
CONGRÈS
33 Boulevard Carnot
49100 ANGERS

+33 (0)2 41 96 32 32
angersevents@destination-angers.com
www.angers-expo-congres.com

+ + +
+  DESTINATION
angers

LES ACCÈS

VISITEURS / EXPOSANTS



CENTRE DE CONGRÈS
33, BOULEVARD CARNOT
49100 ANGERS

TGV

- + Paris à 1h22
- + Lille, Lyon à 3h30

Depuis la gare SNCF :
+ 1,4 km via le Bd Foch
15 min à pied
5 min en taxi
+ Tramway, ligne B

AUTOROUTES

- + A11 Paris, Nantes
- + A87 Angers, Cholet, Bordeaux

AÉROPORT

- + Nantes Atlantiques à 50 minutes
- + Roissy Charles de Gaulle à 2h20 (TGV direct)

STATIONNEMENT

- + Place La Rochefoucauld (gratuit)
- + Les plus proches (payants)
 - P. François Mitterrand
 - P. Leclerc
 - P. du Mail
 - P. Saint Serge
 -



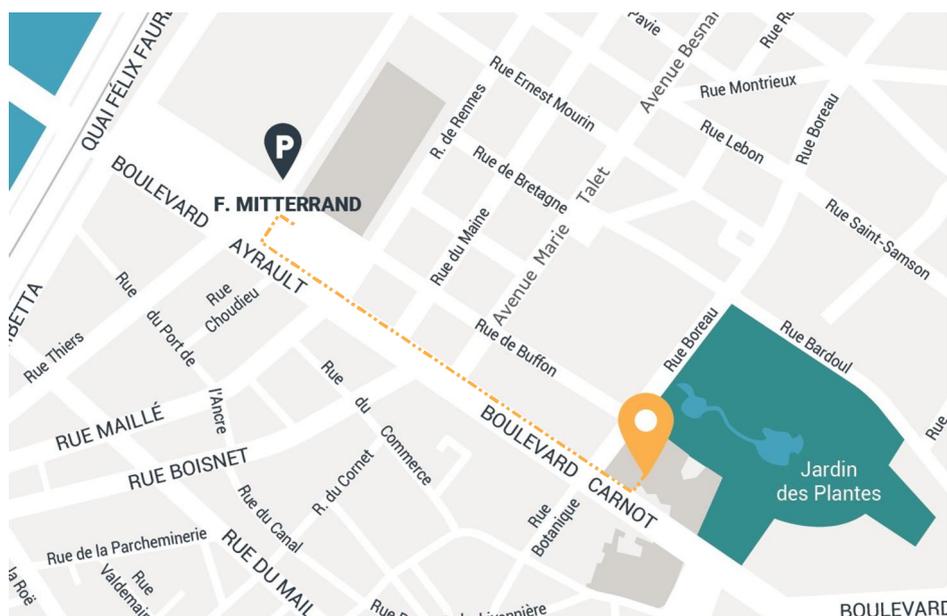
Arts & Saveurs
d'Exception

11 AU 14 NOVEMBRE 2021

ACCES EXPOSANTS

STATIONNEMENT EXPOSANTS

+ Pour ceux qui ont pris l'option parking, le badge que vous avez reçu par courrier postal vous permet de vous stationner au parking François Mitterrand, situé Boulevard Ayrault, dans le prolongement du Boulevard Carnot (voir plan ci-dessous, hauteur barrière 2,30m)



BADGE D'ACCES EXPOSANTS

- + Seules les personnes munies du badge exposant pourront accéder au Centre de Congrès lors du montage/démontage, et lors de l'événement.
- + Ce badge doit faire l'objet d'une demande préalable, et vous sera remis sur place à l'accueil lors de l'installation (contre le règlement de votre stand si celui-ci n'a pas été réglé).

Arts & Saveurs
d'Exception

11 AU 14 NOVEMBRE 2021

ESPACES D'EXPOSITION

MONTAGE EXPOSANTS

Déchargement minute marchandises
(max. 5 min.)

Exposants Secteur **SAVEURS**

Exposants situés au rez de chaussée (niveau 0)
Accès par l'entrée ①, Boulevard Carnot.

Exposants Secteur **ARTS**

Exposants situés au rez de jardin (niveau -2)
Accès par l'entrée « livraisons » rue Boreau.

Pour tout stationnement prolongé, merci de vous référer au plan vous indiquant les parkings à proximité.

MONTAGE / DÉMONTAGE

Dates et horaires

- **Montage secteur ARTS**

Mercredi 10 novembre de 15h à 20h
Jeudi 11 novembre de 7h à 13h

- **Montage secteur SAVEURS**

Jeudi 11 novembre de 7h à 13h

- **Démontage ARTS & SAVEURS**

Dimanche 14 novembre de 18h30 à 22h
Lundi 15 novembre de 8h à 10h

Le démontage s'entend tout matériel compris. Les halls devront être restitués nus.

Lors du montage/démontage, tous les emballages et déchets devront être évacués. Des conteneurs poubelles tri sélectif seront à votredisposition pendant l'installation.

Passé la date de démontage, il sera procédé d'office à l'enlèvement du matériel aux frais, risques et périls de l'exposant, et son expédition sera faite à l'adresse indiquée sur les car- tons ou palettes, aux frais du réceptionnaire.

Au cas où un exposant n'aurait pas entièrement libéré son stand à l'heure fixée, il s'en- gage à payer le complément de location qui pourrait être réclamé à l'organisateur par Destination Angers à titre de majoration de loyer, pour occupation de longue durée.

STOCKAGE DES EMBALLAGES

Pour des raisons impératives de sécurité, il n'existe pas dans le Centre de Congrès de local réservé au stockage des emballages. Les exposants devront obligatoirement prévoir leur enlèvement avant l'ouverture de la manifestation.

GARDIENNAGE

Aucune surveillance sur les stands n'est prévue dans la journée.

Il appartient à chaque exposant de veiller sur son stand, à ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture de l'exposition et d'être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage desstands, et pendant le salon.

La nuit, un gardiennage est assuré sur l'en-semble du site.

Toute location d'emplacement pour l'exposition a pour conséquence l'acceptation intégrale des points ci-dessus cités.

ESPACES D'EXPOSITION

ASSURANCES

Destination Angers décline toute responsabilité concernant les risques encourus par les exposants du fait de leur personnel et leurs matériels (vol, incendie, dégâts des eaux) ainsi que vis à vis des locaux mis à leur disposition par Destination Angers.

Les exposants devront également contracter une police d'assurance les couvrant pour les risques mentionnés ci-dessus et pour la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir pour la durée de l'exposition, stockage, installation, démontage et réexpédition compris. Destination Angers peut exiger la présentation du certificat d'assurance.

NETTOYAGE

Le personnel d'entretien qui assure le nettoyage quotidien a reçu des consignes strictes de jeter tout ce qui aura été accroché, apposé par l'un des procédés interdits.

Le nettoyage des allées de l'exposition, des communs et des stands est pris en charge par Destination Angers.

Le nettoyage des stands par l'organisateur est en option payante (voir bon de commande)

Pendant le temps de l'exposition, les déchets devront être évacués. Des conteneurs poubelles tri sélectif seront à votre disposition pendant l'installation.

CHARTRE D'ACCUEIL DES ÉVÉNEMENTS CENTRE DE CONGRÈS ET AU PARC DES EXPOSITIONS

mesures D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ sanitaire
MISES EN PLACE PAR DESTINATION ANGERS

Mesures et dispositifs exceptionnels pour faire face à la crise sanitaire liée au Covid 19

22/09.2021

PROTECTION DES PERSONNES



- Pass sanitaire à présenter à l'entrée du site



- Port du masque obligatoire sauf pour les enfants de moins de 11 ans



- Gel hydroalcoolique à disposition aux entrées, aux accueils et dans les espaces de réunion



- Collaborateurs et prestataires obligatoirement équipés de masques, et éventuellement aussi de visières



- Écrans de protection ou visières de protection sur les banques d'accueil



- Gestion raisonnée de la climatisation, pour éviter tout brassage d'air,
- Gestion raisonnée du chauffage avec brassage d'air modéré pendant la présence du public

RESPECT DES MESURES BARRIÈRES



- Distanciation de 1m entre les personnes



- Organisation et dimensionnement du contrôle d'accès pour limiter les contacts



- Réagencement des espaces :
- Respect d'une distance d'un siège entre les personnes ou groupes (6 pers. maxi) dans les salles de spectacles, auditoriums, de conférences, de réunions et à usage multiple, sous chapiteaux, tentes et structures (ERP de type CTS)
- Indication de la capacité d'accueil à l'entrée de chaque salle



- Gestion des flux (afin de limiter les croisements) :
- Distinction entrées/sorties,



- Marquage au sol et barrières physiques pour respecter la distanciation dans les files d'attente, et dans les espaces de fortes affluences (accueil, restauration...)



- Adaptation éventuelle des plages d'ouverture



- Plan de circulation, si possible avec sens unique, avec guide-fil et marquage au sol, ou matérialiser des séparations au sol, avec un fléchage de sens



- Laisser les portes ouvertes dans la mesure du possible

HYGIÈNE



- Renforcement des protocoles de nettoyage et d'évacuation des déchets pour éviter tout risque infectieux



- Accroissement de la fréquence de nettoyage des sanitaires (désinfection, réassort savon / papier, nettoyage des poignées, chasse d'eau, robinets)



- Nettoyage-désinfection des surfaces et zones de contact (tables, poignées) après utilisation des espaces, avec traçage (document de suivi)



- Essuie-mains papier et sèche-mains électriques



- Non partage des accessoires (crayons, papier...)



- Aération naturelle (quand cela est possible)

Et pour ce faire :

- Contrôle du respect permanent des consignes sanitaires : un référent Covid par site et par événement.
- Diffusion de messages sur les écrans intérieurs
- Zone d'isolement aménagée pour recevoir des personnes en état fiévreux en cas de suspicion.
- Affichage des consignes et du dispositif sanitaire (gestes barrières et bonnes pratiques)
- Veille et mise à jour régulièrement des mesures en lien avec les préconisations gouvernementales

CHARTRE D'ACCUEIL DES ÉVÉNEMENTS CENTRE DE CONGRÈS ET AU PARC DES EXPOSITIONS

mesures D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE
MISES EN PLACE PAR DESTINATION ANGERS

La restauration

Adaptation des offres de restauration en privilégiant les repas assis, le service à l'assiette, et les lunch box



- Réorganisation des espaces de restauration :
 - Agrandissement des espaces si possible
 - Espacement des tables de 2 m
 - Nombre de personnes par table non limité



- Pratiques des traiteurs
 - Port des gants et lavage des mains réguliers avec gel hydroalcoolique
 - Port du masque
 - Port de couvre tête pour le personnel de cuisine
 - Désinfection des ustensiles, de la vaisselle, des véhicules réfrigérés



- Lunch box à emporter
 - Buffets et cocktails debout à nouveau autorisés mais repensés pour éviter au maximum les regroupements et les manipulations
 - Assiette individuelle contenant des pièces cocktails sera présentée à chaque convive en début de cocktail
 - Assiette munie d'un clip pour l'accroche du verre
 - Buffet dressé sous cloche avec distribution à la pince par le traiteur
- Pôle boissons : verres protégés et distribués par le personnel

autres mesures ou prestations envisageables :



- Favoriser la dématérialisation (réservation en ligne)



- Dispositif de captation/diffusion/ événements on-line



- Visio-conférences



- Modulation des plages horaires d'ouverture



- Kits sanitaires à la vente (gel, masque)



- Eau en bouteille à la vente



- vestiaire et conciergerie possible mais privilégier les bagages laissés au domicile ou à l'hôtel

Dépistage antigénique sans rendez-vous à proximité

Pharmacie Des Plantes
28 Boulevard Saint-Michel 49100 ANGERS
02.41.33.66.78

Arts & Saveurs
d'Exception

11 AU 14 NOVEMBRE 2021

STANDS

HALL SAVEURS | GRAND HALL niveau 0

STANDS en PANNEAUX THERMOCLEAR |

Stand module de base 6 m²

Description

3 panneaux translucides
rétroéclairés placés en U

Format d'un panneau

hauteur : 200 cm

largeur : 120 cm

Modes d'accroche

scotch ou patafix

Compris dans le stand THERMO :

1 enseigne

2 tables plateau stratifié blanc

180 x 70 cm

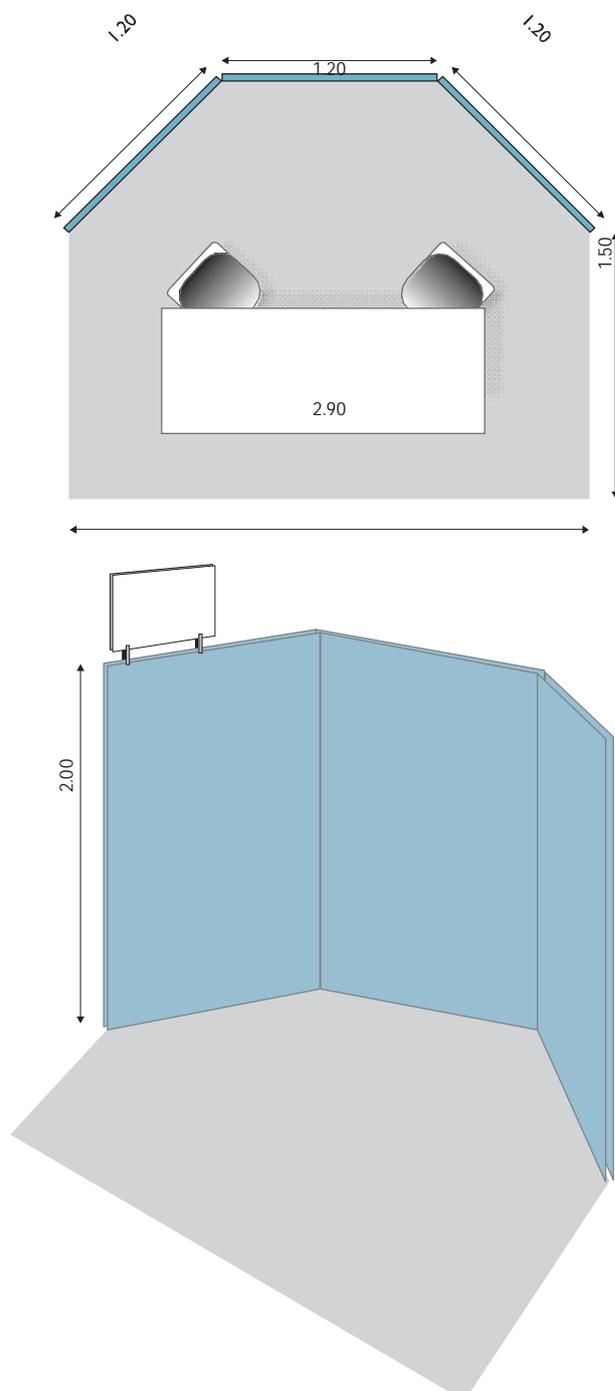
2 chaises

1 alimentation électrique 3 Kw

(réglette 5prises)

wifi gratuit

**Si vous souhaitez couvrir votre stand
le soir, merci de prévoir votre bâche de
protection**



Arts & Saveurs
d'Exception

11 AU 14 NOVEMBRE 2021

STANDS

HALL METIERS D'ARTS | OPEN GARDEN niveau -2

STANDS MELAMINE | Stand ARTS classique & animation 6 / 9 m²
et Jeunes Pousses 4m²

Description

cloisons constituées de panneaux mélaminés blancs
(Largeur 1m ; Hauteur 2,5m; Epaisseur 1cm)

Dimension des stands

4 m² : 200 x 200 cm

6 m² : 200 x 300 cm

9 m² : 300 x 300 cm

Modes d'accroche

scotch, cimaises, ou patafix

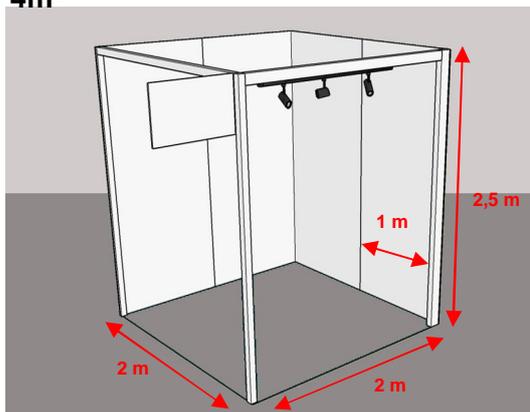
Compris dans le stand MELAMINE:

1 alimentation électrique 3 Kw (réglette 5 prises)
wifi gratuit
éclairage du stand (barre led longueur 1m)
enseigne

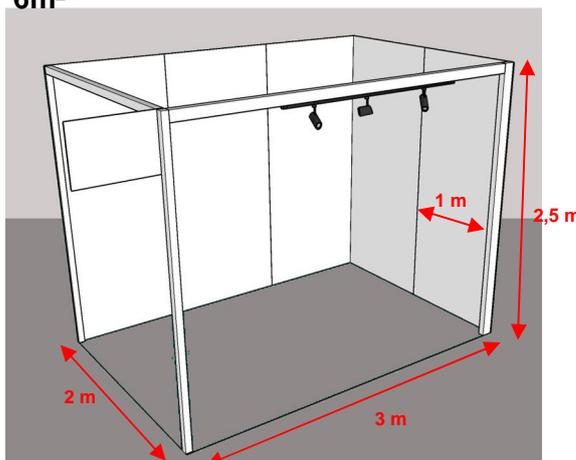
sol : moquette en option (l'enlèvement du film sur la moquette est à la charge de l'exposant, sauf si le forfait ménage a été commandé) coloris : noir

Si vous souhaitez fermer votre stand merci de prévoir une bâche et des pinces à ressort pour la fixation

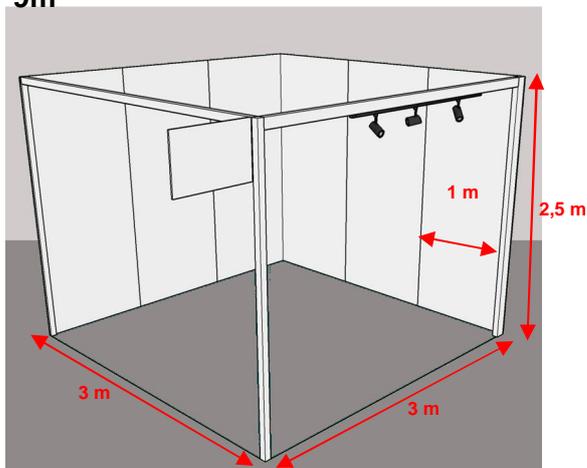
4m²



6m²



9m²



Arts & Saveurs
d'Exception

11 AU 14 NOVEMBRE 2021

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Il est absolument interdit de procéder :

- + à tous travaux touchant les bouches de ventilation, les conduits électriques, téléphoniques
- + à tous percements de trous pour accrochages ou scellements
- + à la dépose de portes, de fixations d'antennes, etc...

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant.

Les sorties de secours et postes à incendie devront toujours rester accessibles au Service de Sécurité.

L'exposant doit veiller à garantir en toute occasion le libre accès aux portes de sortie, et aux issues de secours.

Chaque responsable de stand doit tenir à la disposition du directeur technique le certificat de réaction au feu des matériaux utilisés pour l'aménagement ou la décoration (procès verbaux).

Les matériaux utilisés pour des vélums devront être de catégorie M1, hydrofuges et comporter au moins 75 % de vide.

Il faudra par ailleurs :
Protéger l'installation électrique de chaque stand à son origine contre les surintensités et contre les défauts de terre,

Ne prévoir aucun aménagement en dehors des surfaces réservées aux stands dont l'implantation est précisée sur le plan soumis

Supprimer tous les matériaux de décoration ne possédant pas au moins la qualité M2 difficilement inflammable (voir procès verbaux du produit) ou ne pouvant être rendus tels par ignifugation :

- + feuilles plastiques
- + tissus plastiques
- + agglomérés de fibres de bois laqué
- + panneaux de résine stratifiés.

Ne pas employer ni stocker dans les stands des combustibles liquides particulièrement inflammables ou des liquides inflammables de première catégorie.

BON DE COMMANDE

(BESOINS COMPLEMENTAIRES EN OPTION)

à retourner, accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Aude AUCHER Centre de congrès, 33 Bd Carnot 49100 Angers

aude.aucher@destination-angers.com

RAISON SOCIALE (à remplir impérativement)

Raison sociale

Adresse

Code postal Ville

Nom (donneur d'ordre)

Téléphone Mobile

E-mail @

Site web

N° de TVA intracommunautaire (obligatoire)

N° de SIRET (obligatoire)

PRESTATIONS OPTIONNELLES

Puissance électrique

branchement électrique 3 Kw (16 A mono, prise P17).....x 110 € HT =€ HT

branchement électrique 6 Kw.....x 130 € HT =€ HT

branchement électrique 32 Ampères 380 triphasé.....x 190 € HT =€ HT

barre led d'éclairage supplémentaire.....x 60 € HT =€ HT

Internet

connexion filaire..... x 25 € HT =€ HT

Mobilier

ensemble salon : 1 banquette + 1 table basse + 2 fauteuils en résine

blanc taupe gris anthracite.....x 160€ HT =€ HT

ensemble assis-debout : 1 mange debout mélaminé + 2 tabourets en résine

blanc noir.....x 120€ HT =€ HT

Écran 48 pouces 4K UHD avec support sur pied.....x 200€ HT =€ HT

nettoyage stand.....m² x 10€ HT =€ HT

TOTAL.....€ HT

TVA.....€

TOTAL TTC.....€ TTC

Arts & Saveurs
d'Exception

11 AU 14 NOVEMBRE 2021

CONTACTS

RESPONSABLE PROJET

Evelyne LORIDO
02 41 93 40 40
evelyne.lorido@destination-angers.com



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Philippe LAMOUR
02 41 22 61 04
wema49@artisanatpaysdelaloire.fr



CHARGÉE D'AFFAIRES SECTEUR METIERS D'ART

Malory DIETRICH
02 41 93 62 78
malory.dietrich@destination-angers.com



CHARGÉE D'AFFAIRES SECTEUR SAVEURS

Véronique DAUTRICHE
06 86 20 48 91
veronique.dautriche@destination-angers.com



SERVICE ADMINISTRATIF

Aude AUCHER
02 41 93 62 75
aude.aucher@destination-angers.com



CONTACT TECHNIQUE ET LOGISTIQUE SUR SITE

Nicolas CHERBONNIER
Responsable des opérations
02 41 96 32 49
06 61 63 32 32
nicolas.cherbonnier@destination-angers.com



CENTRE DE
CONGRÈS
33 Boulevard Carnot
49100 ANGERS

+33 (0)2 41 96 32 32
angersevents@destination-angers.com
www.angers-expo-congres.com

